7+c

Section: 166 BD

(7) 611 (c) 604

45 rue du Port

Superficie lot 7: 456m<sup>2</sup> 283m<sup>2</sup> Superficie c :

Superficie de plancher maximale : 240m²

### Maître d'Ouvrage



Carrefour de la Croisée Port Bourgenay 85440 TALMONT SAINT HILAIRE

Paysagiste-Conceptrice Lorraine DONDAINAS



www.geouest.fr

26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352 85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX DEPARTEMENT DE LA VENDEE

# VILLE DES SABLES D'OLONNE

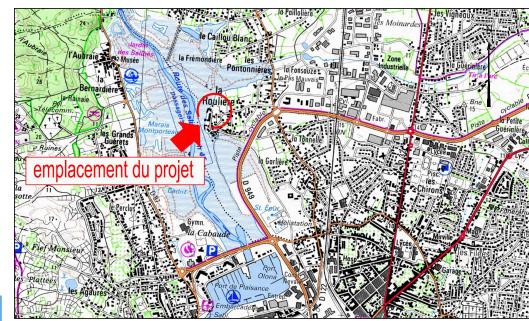
Rue du Port

Lotissement à usage principal d'habitation "La Roulière"

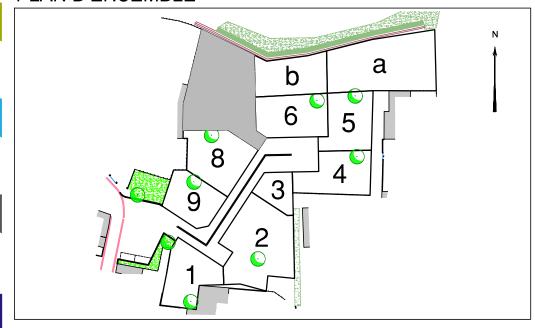
autorisé par arrêté N°PA 085 194 21 A0020 du 03 mars 2022

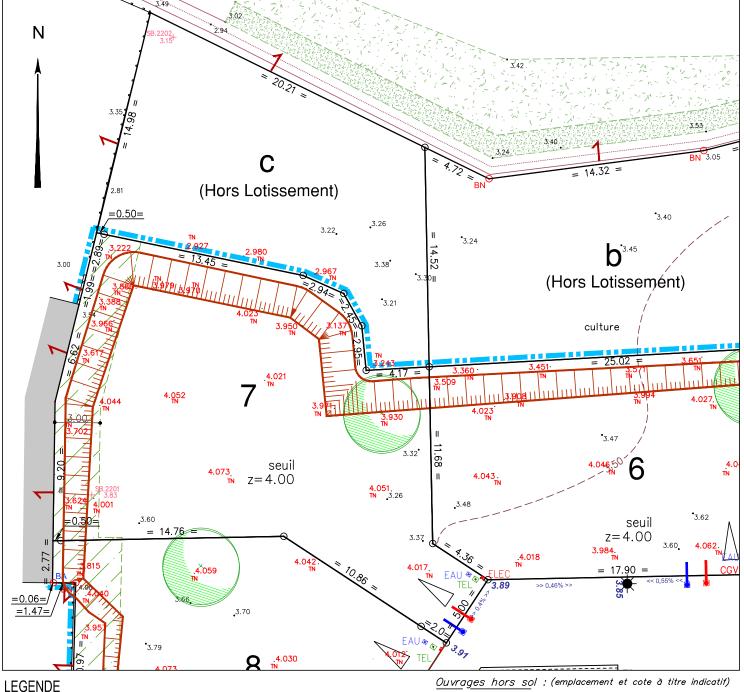
## PLAN INDIVIDUEL

## PLAN DE SITUATION



## PLAN D'ENSEMBLE





Périmètre du Lotissement Servitude visuelle sur le plan d'eau (zone non constructible, plantatior Emplacement indicatif de l'accès au lot Accès automobile privatif interdit Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive) Plantation d'arbre de haute tige (emplacement indicatif) Espace de plantation obligatoire d'une haie (essences définies au règlement) Zone non constructible  $\bowtie$ 

Aire de présentation containers ordures ménagères

Cote de seuil minimale de la construction

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionne définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres,

Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif) - cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)

cote terrain naturel (nivellement effectué après remblaier cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition) - reaard tabouret EU

regard tabouret EP

citerneau AEP

Talutage dans l'emprise du lot

